

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Treize, le Mercredi 30 Octobre à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 24 Octobre 2013, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI, PIERI, PANTALONI, Mme MORACCHINI, M. CASASOPRANA, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Mme RISTERUCCI, M. GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjointes au Maire.

MM. PARODIN, VITALI, MARY, Mme JOLY, M AMIDEI, Mme SUSINI, Mme FIESCHI-DI-GRAZIA, M. COMBARET, Mme CURCIO, M. TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M. BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, MM. D'ORAZIO, SBRAGGIA, FERRARA, Conseillers Municipaux.

Avait donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme LUCIANI	à	M. MARY
M. BASTELICA	à	M. LUCIANI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme GUERRINI	à	M. SBRAGGIA

Etaient absents :

Mme GUIDICELLI, Adjointe au Maire, Mme PIMENOFF, Mme DEBROAS, Mme PERES, Mme POLI, Mme TOMI, Mme SAMPIERI, Mme PASTINI, MM. RUAULT, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, Mme PAOLINI, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	28
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Mercredi 30 Octobre 2013

Délibération N°2013 / 306

Action de médiation du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts pour l'année 2014.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts propose une politique de culturelle variée, accessible et de grande qualité. La volonté du cardinal Fesch de créer un institut d'études à Ajaccio prend tout son sens grâce à la mise en place d'actions de médiation qui sont en adéquation à la fois avec les attentes de la population et avec les missions de service public du Palais Fesch. Durant toute l'année des animations diversifiées et pédagogiques, ne nécessitant aucune connaissance préalable en histoire de l'art, seront proposées à un large public afin de sensibiliser aux œuvres de la collection permanente et à celles présentées dans le cadre des expositions temporaires.

L'ensemble des actions de médiation culturelle du palais Fesch s'articule autour de trois axes, les actions envers les publics adultes, le jeune public et les publics handicapés.

Les actions à destination des publics adultes

L'ensemble des actions de médiation culturelle envers le public adulte s'articule autour de quatre thèmes : les animations au sein du Palais Fesch en lien soit avec les collections permanentes soit avec les expositions temporaires, les actions en vue de rechercher de nouveaux publics et les publications.

A) Des animations régulières

Une heure, une œuvre

Cette animation se déroulera durant l'année scolaire, une fois par mois, soit 10 séances sur une année. Ces séances auront lieu le lundi, à l'heure du déjeuner, de 12h30 à 13h30. Cette action, reconduite en raison de son succès tout au long de l'année, est proposée à un horaire où des salariés, profitant de leur heure de déjeuner, peuvent se rendre disponibles. Ce choix permettra d'accueillir des personnes qui ne fréquentent pas ou peu les autres animations proposées au Palais.

Lors de chaque séance, une seule œuvre de la collection est analysée en détail pendant cette heure de conférence. En effet, il est intéressant pour le visiteur de voir que chaque œuvre est unique et qu'elle possède sa propre histoire.

Visites guidées thématiques : des tableaux aux livres

Cette animation qui rencontre un vif succès se déroulera durant l'année scolaire, une fois par mois, soit 10 séances environ. Ces séances ont lieu le vendredi à 14h30.

Ces visites seront effectuées par Madame Annick Le Marrec, documentaliste au Palais Fesch, titulaire d'un DEA d'histoire de l'Art. Elles s'articuleront autour de la présentation des collections permanentes et des différents thèmes (natures mortes, nativité, etc.) présents dans l'histoire de la peinture. La collection Fesch possède de nombreuses toiles de différentes époques, traitées avec des regards et des partis pris tout à fait différents selon les artistes et qui illustrent ces thèmes récurrents dans l'histoire de l'art.

Pour l'année scolaire 2013-2014, cette activité déjà programmée par le passé, verra son organisation légèrement modifiée : une place plus importante sera attribuée à la découverte des livres de la bibliothèque, en conséquence la visite en elle-même sera écourtée.

Le public fidèle de cette activité devra ainsi être conduit à découvrir et donc à fréquenter d'avantage la bibliothèque d'histoire de l'art du musée ; la seule bibliothèque spécialisée dans ce domaine en Corse.

Cours d'histoire de l'art

Cette animation proposera 6 séances de janvier à juin 2014. Cette série de cours est conçue afin de faire découvrir des aspects étudiés lors de l'exposition temporaire intitulée *La peinture*

en Lombardie au XVII^e siècle. Le culte du morbide et l'idéal de beauté qui sera organisée au Palais Fesch du 26 juin au 29 septembre 2014. Ainsi les participants aux cours auront reçu, en avant première, des notions sur les grands thèmes abordés au travers de cette exposition temporaire. Ces cours seront effectués par un historien d'art, collaborateur au catalogue de l'exposition temporaire.

Un cycle de conférences en langue corse

Cette animation se déroulera durant l'année scolaire une fois par mois, soit 10 séances sur une année. Ces séances ont lieu le vendredi à 18 heures. M. Tony Fogacci, maître de conférences en langue et culture corses, animera des conférences thématiques en langue corse afin de faire découvrir le département des peintures corses du Palais Fesch. Au travers de sujets traités dans les tableaux, les visiteurs du musée découvriront la richesse des œuvres du Palais Fesch. Cette action s'inscrit également dans la volonté de la ville d'Ajaccio de développer l'usage de la langue Corse.

D'autres actions en langue corse seront proposées ultérieurement.

Visites guidées du Palais Fesch

Une prestation de visite guidée dans le musée, confiée à des guides-interprètes, sera maintenue deux fois par semaine tout au long de l'année. En effet, il est parfois difficile d'appréhender des collections Beaux-Arts sans être accompagné ; les visites guidées permettront certainement à un public non initié de franchir les portes du Palais Fesch.

Des guides interprètes travaillant majoritairement sur Ajaccio, et affiliés à la fédération régionale des guides interprètes, assureront par roulement l'ensemble de cette prestation.

Ces mêmes guides pourront également être sollicités pour des prestations supplémentaires afin de répondre aux demandes de visites guidées faites au Palais Fesch.

Un atelier de pratique artistique : cours de dessin

Depuis octobre 2012, un atelier de dessin, qui rencontre un très vif succès, a été mis en place au Palais Fesch, afin de permettre à un public adulte de mieux découvrir les collections du musée au travers d'une pratique artistique. Les élèves de cet atelier ont cru tout au long de l'année. Il est tout naturellement proposé de renouveler ce cours pour l'année scolaire 2013-2014. Ces séances auront lieu le samedi après-midi et seraient animées par M Gilles Alfred Charbin, ancien professeur à l'école des Beaux-Arts de la Ville de Paris et artiste peintre.

Un cours de copisme

Cet atelier de copie d'œuvre se déroulera durant l'année scolaire une fois par quinzaine. Il s'agit d'un cours inauguré en 2011 et qui sera maintenu au vu de la demande du public et de la volonté de susciter des vocations de copiste dans les salles du palais. Ces séances auront lieu le samedi après-midi et seront animées par Michel-Ange Poggi, artiste peintre. Les œuvres du musée seront copiées dans un but pédagogique.

Ce cours a lieu dans les salles d'exposition permanente, et permet aux artistes en devenir, d'apprendre les règles de cet exercice. Chaque année un ou deux tableaux de la collection, choisi par le professeur sont copiés par les élèves.

Les concerts des élèves du conservatoire Henri Tomasi

De nombreux concerts ont été programmés dans les salles du Palais Fesch depuis sa réouverture en 2010, soit dans le cadre des « dimanches en musique au musée » soit à l'occasion d'événements exceptionnels comme les journées du Patrimoine. Une nouvelle programmation pour les concerts du dimanche a déjà été proposée dans le cadre de la saison du théâtre municipal. Le mélange des disciplines artistiques (peinture/musique) s'est avéré

très riche à la fois dans le résultat produit mais également dans les échanges de publics que cela a engendré.

Un partenariat avec l'Ecole Nationale de musique et de danse a donc été envisagé. Dans ce cadre, les élèves du conservatoire Henri Tomasi donneront, d'octobre à juin, un concert par mois, gratuitement, dans les salles du musée. Il s'agit pour les élèves du conservatoire de jouer dans un lieu patrimonial différent de leur école ; et pour le palais Fesch, un moyen de faire découvrir les collections à un nouveau public.

B) Les activités ponctuelles

- *En lien avec les expositions temporaires*

- *Conférences en lien avec l'exposition temporaire La peinture en Lombardie au XVII^e siècle. Le culte du morbide et l'idéal de beauté.*

Suite à l'ouverture de l'exposition, en juillet 2014, il sera proposé de découvrir les contours de celle-ci au travers de 2 conférences données par les commissaires de l'exposition.

- *Conférences en lien avec l'exposition temporaire Le bivouac de Napoléon I^{er}*

Un cycle de trois conférences permettra d'étudier les évolutions techniques et scientifiques réalisées en raison des guerres d'Empire :

- progrès dans l'organisation militaire ;
- progrès scientifiques et médicaux ;
- évolutions esthétiques.

- *En relation avec les manifestations nationales*

Les actions créées à l'occasion des manifestations nationales, sont des occasions privilégiées pour faire découvrir le musée. Elles seront menées dans le cadre du réseau des musées de la Corse dont le Palais Fesch est le chef de file ; ce réseau regroupe les sept musées labellisés Musée de France en Corse.

L'entrée et les animations proposées à tous les publics seront gratuites.

Journées européennes du patrimoine 2014

Le musée ouvrira ses portes gratuitement en proposant aux nombreux visiteurs une amplitude horaire plus étendue ainsi que des concerts joués dans les salles du musée.

La nuit des musées 2014

Le musée ouvrira exceptionnellement et gratuitement jusqu'à 23 heures.

Un spectacle de danse sera proposé dans les salles d'exposition.

Des visites thématiques seront proposées en collaboration avec le CNES dans le cadre d'une démarche initiée par le CNES dans de nombreux musées de France.

La fête de la science 2014

A l'occasion de ces journées, le musée s'inscrira au travers d'ateliers sur les techniques de peinture utilisées ou encore sur les différentes techniques de restauration des œuvres. Ces ateliers peuvent aussi être ouverts à certaines classes du second degré.

C) Les supports de médiation culturelle

Les supports de médiation culturelle (guide d'aide à la visite, plan du Palais, livret, dépliant, pochette presse, fiche presse, affiches tout format, etc.) sont les liens les plus directs entre les

différents publics et le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts. Ils permettent d'une part de communiquer au plus grand nombre (affichages, flyer, dépliants, etc.) et d'autre part d'acquérir les outils de connaissance indispensables à la bonne découverte, compréhension et appropriation du lieu (guide d'aide à la visite, plan du Palais, livret, dépliant jeune public, pochette presse, fiche presse, etc.). Ces supports peuvent aussi prendre la forme d'objets dérivés tels que les cartes postales, petits cahiers, et dans ce cas permettre l'encaissement de recettes supplémentaires relativement importantes.

D) La recherche de nouveaux publics

Les animations hors les murs

Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts, dans sa volonté de rechercher de nouveaux publics, a élargi depuis 2012 son champ d'activité par des actions hors les murs.

En effet, la mission de service public du Palais nécessite de mettre en place des actions spécifiques afin d'attirer d'avantages d'ajacciens, le plus souvent issus de milieu modeste et de quartiers excentrés de la ville, mais aussi des publics en difficulté, isolés ou en insertion.

Ces différents publics, ne pourront s'approprier le musée, seuls. Les musées des beaux-arts dans leur ensemble leur paraissent inaccessibles, il est donc nécessaire de créer des animations spécifiques afin d'aller chercher ce public particulier.

Pour l'année 2014, grâce à la prestation d'une animatrice, Mme Dorastella Valli, titulaire d'un Master 2 en histoire de l'art, les actions hors les murs seront diversifiées.

Dans ce but, des opérations de sensibilisation aux collections du Palais Fesch seront soit reconduites soit mises en place en lien avec des structures de la ville d'Ajaccio dans les quartiers ou des associations. Des partenariats ont déjà été mis en place avec la maison des services publics des Salines, la maison de quartier de Résidence des îles, les médiathèques de Saint-Jean et des Cannes, la maison des aînés, les restaurants du cœur, l'ACLAM, l'hôpital Eugénie, l'hôpital Castelluccio et la prison d'Ajaccio. L'ensemble de ces structures souhaite développer leur collaboration avec le Palais Fesch.

Des ateliers seront mis en place ; ceux-ci se dérouleront à la fois dans les quartiers et dans le musée. Ils seront animés par Dorastella Valli.

La gratuité du musée est accordée aux participants à ces actions.

Le travail réalisé dans les ateliers de la médiathèque des Cannes et à la prison fera l'objet d'une exposition dans la salle pédagogique du Palais Fesch.

Une semaine spéciale d'activités intitulée « les arts s'invitent à Eugénie », sera organisée pour la troisième fois en 2014 dans l'enceinte de l'hôpital Eugénie. Elle permettra aux patients et à leur famille de découvrir différemment les collections du Palais Fesch.

Un travail avec la Fédération régionale des guides interprètes sera poursuivi.

Un lien avec cette Fédération qui rassemble la majorité des guides exerçants en Corse est à maintenir. Dans ce cadre le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts poursuivra sa collaboration avec les guides grâce à l'organisation de cycles de formation autour des collections du Palais durant la période hivernale ainsi qu'en leur fournissant un ouvrage sur la collection du musée.

Le but de ce travail de collaboration est double :

- tout d'abord il s'agit d'inciter les guides interprètes à emmener leurs groupes de visiteurs dans l'enceinte du Palais Fesch,
- ensuite il s'agit de garantir la qualité des visites guidées faites dans le musée.

La communication

De nombreuses actions de communication sont mises en œuvre autour de chaque manifestation présentée par le Palais Fesch. Pour chaque exposition temporaire, un dossier de presse est réalisé, ainsi qu'un voyage de presse. Cette communication s'organise autour d'un

affichage tant sur Ajaccio que dans les différents halls de départs des aéroports à destination de la Corse. Des encarts presse dans les revues spécialisées en histoire de l'art, reconnues dans le milieu de l'art (Journal des Arts, Beaux-Arts, Beaux-Arts numéro spécial, la Tribune de l'Art, Connaissance des Arts) ainsi que des encarts publicitaires dans la presse nationale et locale sont achetés pour la promotion de certaines manifestations.

Les actions à destination du jeune public

- Les publications pédagogiques

Les livrets jeune public

La série de douze livrets pour le jeune public initiée en 2010, dont six sont parus sera complétée par *Les peintres corses* et *L'Amour en mythologie* (n°7 et n°8).

Chaque livret est constitué d'une quarantaine de feuillets et comprend des reproductions couleurs.

Petit guide d'aide à la visite

Edition d'un petit guide d'aide à la visite, comprenant un petit jeu de piste permettant aux enfants de créer leur parcours de visite tout en s'amusant. A partir de 3 ans.

Edition jeune public exposition estivale

Sur le modèle de l'édition jeune public consacrée à l'exposition *Titien, l'étrange homme au gant* et *Le Primitif était presque parfait*, le sujet de la grande exposition de l'été sera traité afin d'éveiller l'intérêt des lecteurs à partir de 9/10 ans. (40 pages avec reproductions en couleurs).

Livret d'accompagnement des expositions dossiers 2014

Afin de rendre accessibles la problématique traitée et les passerelles entre l'art ancien et l'art contemporain aux plus jeunes.

Les activités pédagogiques

Animations régulières pédagogiques

- Ateliers réguliers des enfants pour les 4-11 ans hors vacances scolaires visant à la découverte des œuvres exposées et à l'apprentissage de diverses techniques de création plastiques. Ces ateliers sont dispensés les mercredis et les samedis.
- Ateliers d'arts plastiques sous forme de stages de 3 jours pendant les vacances scolaires pour les 12-17 ans. Dirigés par des artistes expérimentés, ces stages visent à faire connaître les œuvres du musée par le biais de l'appropriation et de la réinterprétation d'un tableau choisi, expliqué et décortiqué, à l'aide de diverses techniques enseignées et utilisées par l'artiste intervenant.
- Rendez-vous contés du mercredi : 12 séances d'histoires écrites et contées par une professionnelle en rapport avec les œuvres du musée.

Animations pendant le temps scolaire et hors temps scolaire

- Accueil des scolaires de la maternelle au lycée sur rendez-vous pour des parcours prédéfinis ou des parcours élaborés sur mesure avec les enseignants.

- Visites guidées sur thématiques programmées le mercredi après-midi pour le public enfants-parents.
- Interventions dans les médiathèques pour des cycles d'initiation à l'histoire de l'art pour les enfants avec visites régulières des collections

Animations spécifiques pour les publics en situation de handicap

- Visites guidées adaptées pour enfants et pour adultes en situation de handicap physique ou mental
- Visites en partenariat avec les Instituts Médico-Educatifs, permettant la découverte du musée et de ses œuvres, complétées par des ateliers de pratiques artistiques pour enfants et adultes en situation de handicap mental.

Animations ponctuelles

- Balades contées et théâtralisées pour les enfants ayant pour support une sélection d'œuvres issues des collections permanentes, ou celles des expositions temporaires. Cette animation peut être conçue soit, pour être présentée lors des fêtes de fin d'année soit, pour créer un événement lors d'une exposition hors période estivale. Cette animation « spectaculaire » serait destinée principalement pour le jeune public et programmée hors et pendant le temps scolaire.
 - Animations autour de l'exposition « *Le bivouac de Napoléon I^{er}* » programmée de février à avril 2014. Cet événement est une occasion unique de pouvoir plonger les enfants et les adolescents dans l'histoire avec des éléments de bivouac, des vêtements, des documents... Un ensemble exceptionnel qui permettra au public d'avoir une vision concrète et matérialisée de la vie des soldats et l'empereur. Afin d'accompagner au mieux ces publics, des visites accompagnées, un livret-jeu, des activités plastiques autour du mobilier de campagne et de la logistique pourront être réalisés.

La documentation

Le Palais Fesch-musée des Beaux-Arts est un lieu de recherche scientifique met à disposition des chercheurs et du public l'unique bibliothèque d'histoire de l'art en Corse. Dans cette optique, le musée a donné un rôle majeur à sa documentation.

Grâce aux importantes campagnes d'acquisitions et à différentes donations, le nombre d'ouvrages à la disposition du public ne cesse de s'accroître.

La documentation peut aussi aujourd'hui proposer un fond regroupant les dernières publications scientifiques françaises et étrangères et s'est abonnée à toutes les revues scientifiques, permettant aux étudiants et amateurs de mener des recherches en Corse. La bibliothèque du musée s'est aussi portée acquéreur d'un grand nombre publications sur le collectionnisme jusqu'alors parues, le musée étant voué à devenir un centre de recherche sur le collectionnisme en tant que souvenir de la plus grande collection jamais constituée. Dans ce cadre, des partenariats scientifiques avec l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) et le Provenance Index du J.Paul Getty Research Institute de Los Angeles sont élaborés afin de pérenniser cette vocation, et la Fondation Federico Zeri.

Budget prévisionnel en annexe

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

d'approuver la programmation d'activités de médiation culturelle du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts pour l'année 2014.

d'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à l'ensemble de cette proposition et à solliciter des subventions auprès de la Collectivité Territoriale de Corse.

de dire que les crédits nécessaires à cette proposition seront proposés à l'inscription du BP 2014, en fonctionnement, fonction 322 en dépense chapitre 011 art 6285, 6185, 6236 et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de son Président,
et après en avoir délibéré,**

Vu la loi 82.213 du 2 mars 1982 modifiée portant Droits et Libertés des Communes,
Vu la loi 83.663 du 22 juillet 1983 complétant la loi 83.8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat,
Vu la loi du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu la loi d'orientation 92.125 du 6 février 1992,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis favorable de la Commission Municipale compétente en date du 29 octobre,

APPROUVE

A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

La programmation d'activités de médiation culturelle du Palais Fesch-musée des Beaux-Arts pour l'année 2014, telle qu'exposée ci-dessus.

AUTORISE Monsieur LE MAIRE

A signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette programmation.
à solliciter des subventions auprès de la collectivité Territoriale de Corse.

DIT

Que les crédits correspondants seront proposés à l'inscription au BP 2014 en fonctionnement, fonction 322 en dépense chapitre 011 art 6285, 6185, 6236 et en recettes au chapitre 74 article 74.12.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Commune et d'un affichage en Mairie.

Fait et délibéré à AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20131030-2013_306-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/11/2013